

Concession Autoroute – A69

L'offre NGE est retenue par l'Etat à l'issue de l'appel d'offres pour la concession de l'A69, autoroute de 54 km entre Castres et Toulouse.

NGE (Nouvelles Générations d'Entrepreneurs) vient d'être désigné par l'Etat comme concessionnaire pressenti unique de l'autoroute A69. Pour mener à bien ce projet d'infrastructure déclarée d'utilité publique en juillet 2018, NGE s'appuiera sur les entreprises régionales et créera près de 1000 emplois locaux. L'objectif est de proposer une autoroute pour une mobilité sûre et durable.

Pour répondre au mieux aux attentes des populations en matière d'accessibilité, de tarif et aux enjeux environnementaux et énergétiques, NGE et ses partenaires (l'exploitant de péage « flux libre » ASCENDI, ainsi que les fonds d'infrastructure Quaero Capital et TIIC) créeront une société dédiée, ATOSCA, en charge de la concession.

Dans le cadre de la construction, le groupement constructeur constitué de filiales de NGE entend contribuer à la dynamique du tissu économique local en impliquant les entreprises d'Occitanie et plus particulièrement du Tarn, avec la création de près de 1000 emplois.

Dans le respect de ce projet déclaré d'utilité publique, NGE a proposé à l'Etat des optimisations permettant de s'affranchir du besoin d'ouvertures de carrières temporaires de matériaux. Cela a été rendu possible grâce, d'une part, à sa connaissance approfondie de la géologie des terrains concernés (NGE a réalisé les déviations de Soual en 2000 et de Puylaurens en 2008) et, d'autre part, à son savoir-faire dans la réutilisation des matériaux de chantier.

La désignation officialisée aujourd'hui permet à NGE et à ses partenaires de travailler dès maintenant, en étroite collaboration, avec les services de l'État, les élus et les collectivités locales, pour poursuivre la concertation avec tous les acteurs et réussir la finalisation de ce projet, d'ici à la signature du contrat de concession prévue au premier semestre 2022. Le démarrage des travaux aura lieu en 2023.

A PROPOS DES GROUPEMENTS :

- **Groupement concessionnaire** : NGE Concessions (filiale de NGE), ASCENDI, Quaero Capital et TIIC.
- **Groupement constructeur** : GUINTOLI, EHTP, NGE Génie Civil, SIORAT et AGILIS (toutes filiales de NGE avec GUINTOLI mandataire) et les cabinets d'architectes LAVIGNE-CHERON et BRUNERIE & IRISSOU (pour la conception des ouvrages d'art et du centre d'exploitation et d'intervention situé à Puylaurens).

A PROPOS DU GROUPE NGE [Nouvelles Générations d'Entrepreneurs] : avec un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros, NGE est une entreprise française indépendante contrôlée à plus de 70% par ses salariés et son encadrement, qui se développe depuis 20 ans autour des métiers du bâtiment et des travaux publics. Le Groupe participe au financement et à la construction de grandes infrastructures et de projets de proximité, en France et à l'international.

Les 14 000 femmes et hommes du Groupe créent, construisent, rénovent et entretiennent des infrastructures et des bâtiments au service des territoires, à travers un ancrage territorial fort. Avec 13 directions régionales, NGE travaille au plus près des donneurs d'ordre et des entreprises locales qu'il associe à ses projets.

Le Groupe anticipe en permanence les mutations de ses métiers, notamment par la formation avec son CFA et par la réduction de l'empreinte environnementale de ses activités. La moitié du budget R&D de NGE est ainsi consacrée à l'environnement.